L'Écho du Dolmen

Bulletin Municipal

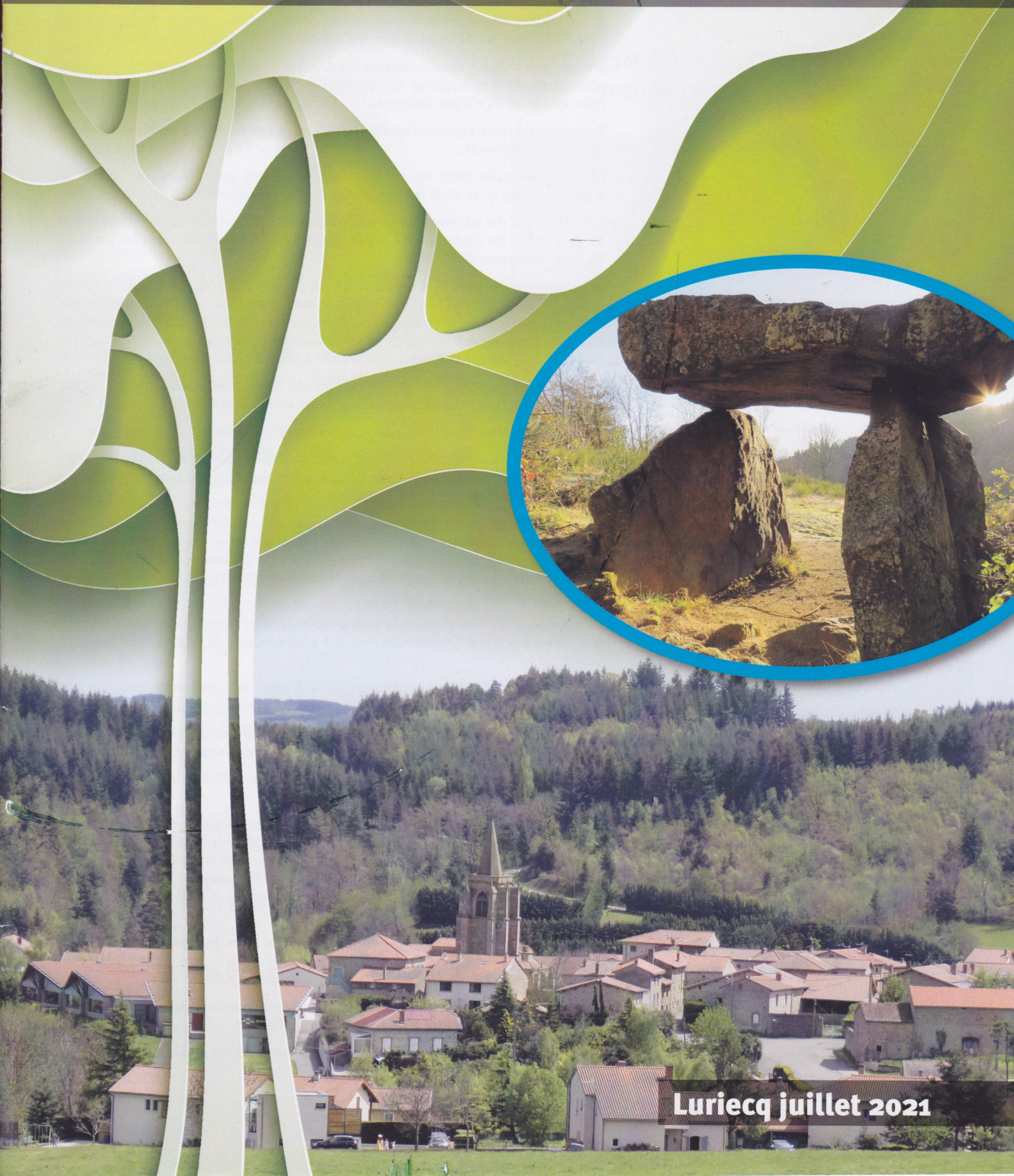

Luriecq juillet 2021

SOMMAIRE

p. 3 à 5 PATRIMOINE / HISTOIRE
- LURIECQ d'hier à aujourd'hui

p. 6 à 9 URBANISME
- Voirie Chemins ruraux
  Voirie communale
- HIS
- Déneigement
- Stade de foot
- Réhabilitation d'immeuble

p. 10 à 13 SERVICES COMMUNE
- Explication du projet :
  Le clos du Tilleul
- Eau / assainissement
- Gemapi
- Ordures ménagères

p. 14 à 15 BUDGET
- Dépenses de fonctionnement 2021
- Recettes de Fonctionnement 2021
- Tarifs

p. 16 à 18 ECOLE
- Préparation et sortie vélo à Apinac
- Projet pédagogique
  sur l'équipe périscolaire
- Mots d'enfants

p. 19 à 22 VIE DE LA COMMUNE
- Personnel municipal
- Commémoration
- Fleurissement
- Rretours sur les questionnaires
- Incivilités

p. 23 à 24 ASSOCIATIONS
- Comité d'animation
- Au club Amitié et Loisirs
- Anciens d'Algérie
- Médiathèque de Luriecq

p. 25 à 27 PRATIQUE
- ILLIWAP
- Etat civil
- Info services
- Affiche Guignol

édito

Comme chaque année à cette époque, je viens avec la participation du conseil municipal et la commission communication que je remercie, vous informer sur tous les sujets qui concernent la vie de notre commune.

Depuis mars 2020, nous sommes confrontés à une crise sanitaire qui nous contraint à vivre et à penser autrement. J'ai comme vous tous une pensée pour ceux que le virus n'a pas épargnés.

Soyons optimistes, espérons que la science nous permettra de retrouver une vie normale rapidement.

Je veux remercier tous les acteurs qui ont œuvré pour nous permettre de traverser cette crise dans les meilleures conditions possibles.

L'engagement des bénévoles, des professionnels, qu'ils soient soignants, services de sécurité et de secours, les commerçants, les services publics et plus proches de nous les agents municipaux.

2021 sera marquée par le départ en retraite d'Annie Chapuis, secrétaire de mairie depuis le 1er Juillet 1983. En votre nom, je me permets de la remercier pour son professionnalisme, sa discrétion, son sens du service public, son implication et son dévouement pour les habitants de la commune, sa maîtrise et sa manière de s'adapter auprès des différents élus qu'elle a côtoyés tout au long de sa carrière.

Je lui souhaite une bonne et longue retraite bien méritée afin qu'elle puisse profiter de sa famille et de ses petits enfants ainsi que de ses hobbies.

Afin de remplacer Annie, nous accueillons Lucie Granjon.

Fin janvier 2021 au regard des conditions sanitaires, qui ne nous permettaient pas de faire des réunions publiques, nous souhaitions avoir votre avis sur 3 projets à l'aide de questionnaires.

Le premier concernant la nouvelle bibliothèque-médiathèque. Nous voulions connaitre vos besoins et vos attentes. Nous voulions également vous faire participer à la vie de ce nouvel espace en vous proposant de venir partager un peu de votre temps en complétant l'équipe de bénévoles, et ainsi offrir de nouvelles activités.

Le deuxième sur l'installation de feux tricolores pour sécuriser le passage piéton face au restaurant le Dolmen, de manière à faire ralentir la vitesse dans le centre bourg.

La troisième concernant le rythme scolaire, à savoir son maintient à 4,5 jours ou un passage à 4 jours.

Je veux remercier, pour l'intérêt porté, toutes les personnes qui ont répondu: 80 pour les feux tricolores, 50 pour la bibliothèque-médiathèque, et 70 pour l'école.

Ces réponses nous ont permis d'avancer et de réfléchir sur le projet de bibliothèque-médiathèque.

En ce qui concerne les feux tricolores, une réflexion sera menée avec l'étude de revitalisation centre bourg (aidé par Loire Forez Agglomération) qui se déroulera de septembre à décembre 2021. De plus à ce jour, rien n'est décidé, tout est à réfléchir. En attendant un panneau contrôle radar fréquent, sera posé à l'entrée du bourg côté St-Bonnet-le-Château (carrefour le Chantet), ainsi que la réparation des deux radars pédagogiques.

L'étude de la revitalisation du centre bourg a pour but principal d'étudier différents scénarios sur le tènement «clos du tilleul» (ex St Irénée). Plus d'informations vous seront détaillées à l'intérieur du bulletin.

Quant au rythme scolaire, les réponses aux questionnaires, nous confortent dans l'idée que les 4,5 jours sont les plus adaptés à l'enfant.

Bonnes vacances bien méritées à tous et bonne lecture.

Alain LIMOUSIN

LURIECQ d'hier à aujourd'hui

Les Maires qui se sont succédés à la tête de notre commune.

Il y a eu un an au mois de mars, dans des circonstances bien particulières dues à la situation sanitaire de notre pays, se sont déroulées les élections municipales. Démocratiquement, les électeurs et électrices de notre commune ont désigné les personnes qui, pour une durée de six années, veilleront aux destinées de notre village.

Depuis la création des communes par l'assemblée Constituante issue de la Révolution française de 1789, trente maires se sont succédés à la tête de notre commune. Certains ont accompli des mandats très brefs (quelques mois) notamment à l'époque tourmentée de la Révolution. D'autres, au contraire, ont eu la confiance renouvelée de leurs électeurs durant nombreuses années.

Profitant de la chronique «Luriecq d'hier à aujourd'hui» que l'on m'a demandé de poursuivre, il m'a paru intéressant d'évoquer la vie locale à partir de ceux et celles qui, au long des décennies en ont été les édiles et qui, par leur présence et leurs actes, ont fait l'histoire de notre village.

Autrefois, avant la Révolution française

La commune, en tant qu'identité n'avait pas d'existence. On parlait de village et surtout de paroisse. Celle de Luriecq était composée des «terres» ou «parcelles» de Luriecq et Charbonnières, soit un total de «500 communiants».

Notre village dépendait, depuis l'année 1700, de la famille D'ASSIER, seigneur de VALENCHES (aujourd'hui Valinches) et de VALPRIVAS qui gouvernait au nom du Roi. L'Etat Civil était la responsabilité du curé et de son vicaire.

1793, le premier Maire de LURIECQ : Pierre ASTIER

Il était agriculteur à la ferme de La Verne. Natif de ST HILAIRE, il s'était marié en 1773 avec une Luriecquoise, Françoise ROUX, de deux ans sa cadette. Quand il devint maire il avait 50 ans. Savait-il lire et écrire en un temps où l'analphabétisation était la règle dans nos campagnes ? On ne peut répondre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il savait signer son nom puisqu'on retrouve son paraphe au bas du cahier de doléances de la paroisse au moment des Etats Généraux de 1789.

Au bout de deux années de mandat, il céda sa place à Jacques FOURNIER.

Comment fut-il élu ?

L'élection était loin d'être démocratique. Pour avoir le droit de voter, il fallait être un homme âgé d'au moins 25 ans et être déclaré «citoyen actif» c'est-à-dire acquitter un minimum d'impôt égal à la valeur de trois journées de travail. Cette dernière exigence excluait de fait, du droit de vote, plus de la moitié des citoyens.

De plus, pour être éligible comme maire, c'était un montant d'impôts correspondant à dix journées de travail. La possibilité de devenir maire était donc très restrictive.

Quelles étaient ses fonctions ?

Officiellement, outre l'Etat Civil, faire appliquer les lois, assurer la police et les services d'assistance. La gestion était simplifiée. On ignorait les problèmes d'adduction d'eau, d'assainissement, de scolarité, de déneigement, de salle des fêtes et de stade pour les jeunes.

Pas de secrétariat, ni de bâtiment de mairie. Les premières réunions municipales, peu nombreuses se tenaient généralement au domicile du maire, à l'église, voir même à l'auberge (Apinac). Concernant notre commune, c'est seulement vers les années 1830 que l'on évoque dans les archives communales, un local de mairie loué dans le bâtiment Chaumarat, place de l'Eglise, qui deviendra par la suite l'école communale de garçons et qui sera, dans quelques semaines, la future médiathèque de notre village.

1815-1830, Le retour des Rois : Louis XVIII – Charles X

A la chute de Napoléon, Louis XVIII affirme que «la Souveraineté réside dans le Roi et non dans le peuple». En conséquence, même si l'entité communale demeure, c'est le Roi qui choisit le maire, le préfet, les conseillers. A cette époque, les maires désignés s'appellent Jean AVRIL (La Brosse), Joseph D'ASSIER (Valinches), Benoit MARQUET (Le Bourg). Ils sont des propriétaires terriens, des notables locaux. A chaque nomination, ils prêtent serment et jurent fidélité au Roi.

De plus, quand le Conseil définit un projet nécessitant des dépenses conséquentes, celui-ci ne peut délibérer qu'assisté des propriétaires locaux les plus imposés, donc les plus riches, qui ont un avis à donner. C'est cette procédure qui fut appliquée en 1827, quand le Maire Joseph D'ASSIER décida d'élargir le chemin du Bourg à Sommeriecq, qui deviendra par la suite, partie intégrante de la RD 498.

1830-1870, Les règnes de Louis Philippe et Napoléon III

Plus libéraux que les rois précédents, ces souverains rétablissent le droit de vote. Mais le corps électoral est restreint. Les électeurs sont les citoyens les plus aisés, ceux qui sont les plus imposés. Ainsi dans notre commune, en 1855 sur une population de 1309 habitants, seuls 289 citoyens ont le droit de vote. C'est le suffrage censitaire.

Durant cette période, de nouvelles familles apparaissent dans la vie communale. Les maires qui seront désignés sont des agriculteurs aisés : Claude ROCHETTE aux Etables, Jean CHAPUIS au Bourg, Antoine BUFFERNE à Reyriecq, Jean Marie MATRAT à Fougerols.

1871-1914, La troisième République

Elle rétablit le droit de vote à chaque citoyen. La population Luriecquoise atteint 1427 habitants en 1872. Durant cette période prospère, deux familles parfois rivales «monopolisent», à tour de rôle, le titre de premier magistrat communal. Il s'agit des familles AVRIL (La Brosse) 4 mandats et CHAPUIS (le Bourg) 3 mandats.

Les deux grandes guerres : une même famille : CHALENCON, père et fils

1914 : Le Maire s'appelle Pierre Marie. Il est agriculteur à Chazols. Comme la plupart de ses collègues, il est envoyé au front. Il ne reste que 4 conseillers pour gérer la commune. Pas de projet, on gère les affaires courantes, les difficultés inhérentes au conflit. C'est un conseiller, Antoine FAURE, qui signe en 1916 l'acquisition du terrain du dolmen.

1939 : C'est son fils Pierre André qui devient maire. Il le restera jusqu'à la fin de la guerre. Entre ces deux dates c'est un agriculteur de Triols, Antoine BROUILLET qui gère la commune. C'est sous l'un de ses mandats que l'électricité sera installée dans le bourg et les villages.

Le Conseil municipal en 1961
à l'occasion de la remise de la Médaille du Mérite agricole
à Jean Marie PEYRARD.

De gauche à droite : *Marius RIGAUDON (le Crozet) Pierre AGERON (Triols) Pierre AVRIL (les Etables) Antoine BORY (Les Barraques) Jean Marie PEYRARD (Faverges) Léon MONTAGNEUX (Bourg) Maurice RAMAY – **Maire** (Bourg) Jacques CHAPUIS (Bourg) André CHARRET – **Garde communal** (Bourg) André CHAPUIS (Sommeriecq) Pierre GOUTTE – **adjoint** (Fougerols) Baptiste BALEYDIER (Charbonnières).*
Absents : François BONHOMME (Nurols) Pierre Marie BARNIER (Fils).

1944 : Le Maire de la Libération : Antoine COURTIAL

Le Conseil Municipal de la guerre est dissous. Le Conseil Départemental de la Résistance désigne une quinzaine de Luriecquois qui auront à gérer provisoirement notre commune. Parmi eux, Antoine JEAMMES et Marguerite HEURTIER respectivement directeur et directrice de nos écoles communales et Claudius COSTE de Fils qui n'est pas encore rentré de captivité. C'est un jeune Luriecquois, âgé de 30 ans Antoine COURTIAL qui est élu maire. Il réside au Bourg. Il est agriculteur mais aussi aubergiste (Le Dolmen actuellement). Il sera réélu «normalement» en 1945 et 1947. Il mettra en chantier l'adduction d'eau de la commune. Malheureusement il décèdera prématurément à l'âge de 39 ans. Il sera le seul Luriecquois à devenir Conseiller Général du Canton de St Jean Soleymieux. Antoine COURTIAL était le grand-père de Pascal BOURGIN, notre actuel restaurateur.

Antoine COURTIAL
1er Maire de Luriecq

1953 : L'Epoque des «30 Glorieuses» Maurice RAMAY, un stéphanois devient maire de notre commune

Maurice RAMAY est stéphanois mais il possède une résidence secondaire au bourg de Luriecq. Par son épouse, native au village, descendante d'une famille aisée «les BONHOMME», installée au bourg (actuellement le bar tabac) il possède de fortes attaches familiales au village.

Avec l'aide de son adjoint, Pierre GOUTTE agriculteur à Fougerols, mutilé de guerre, véritable cheville ouvrière de son Conseil, il assurera durant 4 mandats successifs la gestion communale. C'est sous ses mandatures que l'eau courante sera amenée dans les villages.

C'est l'époque où Luriecq se couvre de résidences secondaires, où l'on accueille dans les «garnis» les «prend l'air» de St Etienne et sa banlieue. En 1975, le recensement communal note que les résidences secondaires sont aussi nombreuses que les résidences principales : 250 (parfaite égalité). C'est le temps de l'osmose qui se crée entre citadins et gens des villages qui fait le bonheur de nos artisans et commerçants. Elle génère la volonté de créations futures d'associations tels le club de foot, le club bouliste ou encore, dans les premières années, la «Commune libre du vieux Luriecq».

Depuis 1977

Ces 50 dernières années. Les 3 maires qui se sont succédés.

- Jean BOURGIN : instituteur au Bourg, 3 mandats de 1977 à 1995
- Jean CREPINGE : agriculteur à Fils, 2 mandats de 1995 à 2008
- Alain LIMOUSIN : notre maire actuel élu depuis 2008

De gauche à droite, Jean Crépinge , Jean Bourgin , Alain Limousin.

Les femmes au Conseil

C'est le Général De Gaulle qui, en 1945, à la Libération, a donné le droit de vote aux femmes et la possibilité d'éligibilité aux responsabilités communales. Mais c'est seulement en 1977, trente ans plus tard, que la première Luriecquoise est élue conseillère. Il s'agit d'Angèle BERGERON, qui exploitait, avec son mari, une entreprise de transport et de vente de matériaux. Bénéficiant d'une liste ouverte, par son charisme, elle a réussi à se faire élire en dépit des préjugés à l'encontre des femmes, si ancrés alors en notre milieu rural.

Par la suite, en 1983 avec Marie CIGOLOTTI et 1989 avec Odette ROCHETTE elle sera accompagnée dans la vie municipale. Les dernières élections ont montré à juste titre que la parité hommes femmes a été acquise et respectée dans notre commune.

Espérons que dans un avenir proche ou lointain une femme puisse devenir la première «maire» de notre commune. C'est actuellement le cas à Saint Jean Soleymieux, à Estivareilles, à Saint Hilaire. Pourquoi pas à Luriecq ?

Chemins ruraux

En Aout 2020, la commune a décidé d'allouer une somme de 20 000€ pour l'entretien de divers chemins communaux. Cette opération n'a pu avoir lieu en raison des conditions climatiques défavorables de l'automne.
Ces travaux seront réalisés ultérieurement.

En début d'année 2021, la commission voirie a décidé d'étudier l'élargissement du chemin allant de fils à la voie déférée.

Le 13 Mars 2021, une réunion avec les propriétaires adjacents a eu lieu pour expliquer le projet et valider avec eux la réfection de ce chemin.
Les propriétaires ont accepté de céder à la commune un morceau de leurs terrains le long de cette voirie ce qui va permettre son élargissement pour faciliter la circulation des engins agricoles

Voirie communale

Pour les années 2019 et 2020, la commission communale voirie avait proposé de refaire la route des carrières et de réparer par la technique du point à temps Les Etables, l'impasse de la Scierie, le hameau de Nurols, Les Adrets, la route de Triols, Sommériecq, Boron, Le Chantet, Fougerols et Le Cros Forêt pour une somme totale de 64 000 € HT.

En septembre 2020, le département a refait un nouvel enrobé sur les parties abimées de la traversée du bourg.
La société Aximum a réalisé les peintures et résines au sol, ainsi que les passages piétons pour 12493,80 € HT.
Cette somme a été prise en charge par la commune.

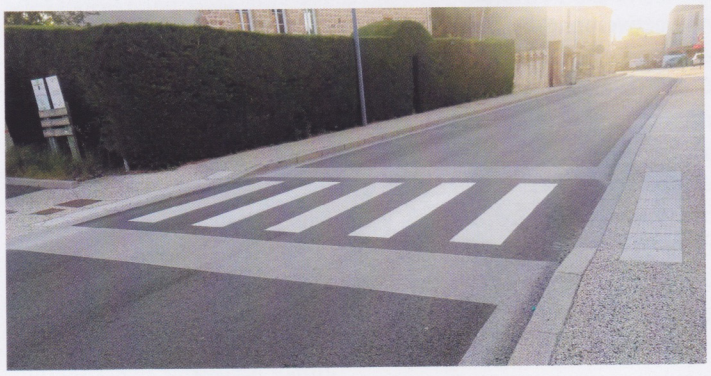

Le conseil va poursuivre en 2021 les travaux de réfection des routes communales. La commission a vérifié l'état des routes et, plusieurs ont été retenues :

- Route du Fangeat
- Route des Carrières au-dessus du réservoir d'eau
- Les Enrochères

Dans le cadre du programme de voirie, des travaux ont débuté en juin sur le chemin des Enrochères. Ce chantier vise à remblayer un mur de soutènement en pierres sèches, qui s'effondre en partie, pour former un talus. Un enrochement sera réalisé au pied du talus qui sera ensuite engazonné. Enfin, une nouvelle couche de roulement sera appliquée sur la voie.

HIS révolutionne le secours héliporté de nuit

Sur le terrain de football d'entrainement au stade des Roches, le conseil a validé l'installation d'un boîtier connecté, baptisé E-Boo, qui permet à un hélicoptère des services d'urgence de se poser rapidement de nuit.

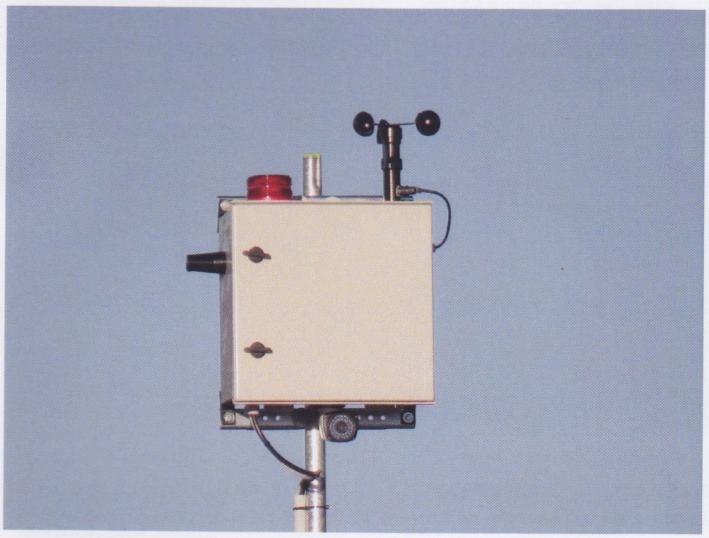

La solution E-Boo, développée par une société Stéphanoise, HIS (Hélicoptère Ingénierie Système) garantit l'éclairage et la mise en sécurité des zones de pose nocturne pour le service médical d'urgence héliporté. Elle fournit à l'équipage des données météorologiques et visuelles en temps réel. Elle est également une aide à la navigation (cap à prendre et évolutif tout au long du vol, temps de vol restant, altitude du site …). L'objectif d'E-Boo étant d'offrir aux équipages des secours héliportés du Samu, un outil leur permettant de déclencher l'éclairage du stade à distance (au sol comme en vol) à partir de cette application, et quelques minutes plus tard, quand l'hélicoptère se présente sur le site de pose, tout est prêt, pour l'accueillir en toute sécurité. Un moyen d'être dorénavant aussi rapide de nuit comme de jour pour la prise en charge des victimes. Il est à noter que le temps d'intervention par les airs est trois fois plus rapide que par la route.

Les équipages de vol deviennent aussi pleinement autonomes et n'attendent plus qu'une personne éclaire les lieux et confirme la disponibilité du lieu de pose. Un gain de temps et de sécurité considérable pour l'ensemble des secours au bénéfice des victimes.

Déneigement

Bien que paraissant en période estivale, le bulletin est l'occasion de revenir sur les épisodes neigeux de l'hiver. Les chutes de neige sont un phénomène auquel nous sommes habitués, mais il demeure, malgré les prévisions météo, délicat d'en mesurer l'intensité et la durée. Chaque fois que cela est nécessaire, les employés municipaux s'affairent au déneigement sur la quarantaine de kilomètres de routes communales qui s'étend entre 600 et 1000 mètres d'altitude. Le conseil municipal a fait le choix de ne pas appliquer de sel sur ses routes mais de la pouzzolane.

Ce choix s'explique pour plusieurs raisons :

- en terme d'adhérence, la pouzzolane est aussi efficace que le sel, et elle a un effet antidérapant immédiat
- le sel accélère la dégradation de bitume
- le sel est très polluant pour les cours d'eau, contrairement à la pouzzolane qui est soit balayée au printemps soit dégradée naturellement
- financièrement la pouzzolane coûte considérablement moins chère.
- le sel n'est efficace que sur des routes à forte circulation.

Malgré les moyens mis en œuvre par la commune, certaines règles d'or restent de mise en période hivernale :

- équiper sa voiture de pneus neige en bon état dès le mois de novembre
- adapter sa conduite à la nature de la chaussée (vitesse réduite, conduite souple…)
- choisir le trajet le moins accidenté et les voies dégagées même si cela doit rallonger le parcours
- limiter si possible les déplacements
- faire preuve de civisme et rester courtois avec les autres automobilistes et aussi avec le personnel communal !

Il nous parait important de rappeler qu'à chaque fois qu'il neige, les employés sont sur le front et malgré leur bonne volonté, ils ne peuvent pas être dans tous les hameaux en même temps.

Pour conclure, nous demandons à chacun de faire preuve de compréhension, de maitrise de soi, et de civisme !

PROJET CRÉATION
du terrain de football synthétique

C'est lors de l'hiver 2017-2018 que la modification du terrain d'entraînement en revêtement synthétique devenait impérative aux yeux des dirigeants du FC LURIECQ. En effet de nombreuses séances d'entraînement dans toutes les catégories avaient été annulées à cause d'un terrain totalement détrempé, injouable. Il faut dire que cette petite aire de jeux était bien sollicitée et que le piétinement des joueurs l'avait complètement compactée si bien que sur certaines zones, l'eau ne pouvait plus être absorbée et le gazon, l'herbe ne poussait plus. De ce fait , après de nombreuses discussions internes au FC LURIECQ, un groupe de jeunes joueurs luriecquois très motivés ont pris rendez-vous avec la Municipalité précédente pour leur soumettre ce projet de terrain synthétique qu'ils avaient eux- mêmes monté. Ils ont mis en avant une utilisation quotidienne de ce terrain pour satisfaire les quelques 180 licenciés d'alors.

Ce projet fut largement débattu au cours de nombreuses séances du Conseil Municipal. Finalement, après avoir pu obtenir un estimatif du coût des travaux par l'entreprise PARCS et SPORTS que nous tenons à remercier, le Conseil municipal se prononça favorablement à la réalisation de ce projet à condition d'obtenir 60% de subventions sur un montant total de 200 000 € HT. Le plus dur restait à faire- aller à la pêche aux subventions. Grâce à l'implication de notre maire, les subventions suivantes ont pu être obtenues : 90 000€ du Conseil départemental, 50 000€ de la Région et 12 000€ de la FFF au titre du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur). Les élections municipales arrivaient et il a donc été décidé de laisser la décision finale au nouveau Conseil Municipal élu en Mars 2020. Ce dernier, après avoir pris connaissance de l'historique de ce dossier, acta donc son lancement et la consultation des entreprises put être entreprise. Quatre entités ont répondu à l'appel d'offres et au final c'est l'entreprise TISSOT PAYSAGES de Sorbiers en collaboration avec CHAUT-FOLLEAT pour la partie terrassement qui remporta le marché avec une offre à 193 476.28€ HT.

Les travaux ont débuté à la mi-février de cette année avec notamment le décapage de la terre végétale, l'apport de remblais afin de créer la plate-forme, la création de drains , la pose de bordures P1 sur le périmètre du nouveau stade et afin le compactage d'une couche de graviers 0/15 afin de finaliser la structure. Ces travaux réalisés par l'entreprise CHAUT-FOLLEAT ont dû être ajustés afin de tenir compte d'une couche de terre végétale bien plus importante que celle estimée ce qui explique la différence de niveau entre le nouveau terrain et le bloc vestiaires.

Grâce à l'implication de tous des solutions ont été trouvées afin de rester dans le budget prévu.

La pose du gazon synthétique a été décalée suite au retard de livraison de la sous-couche (COVID). Pendant ce laps de temps, on a eu à déplorer une détérioration de la plate-forme par un quad … En ce jour du 6 juin, la pose de la sous couche et du gazon synthétique est terminée mais le chantier ne devrait s'achever que vers le 24 juin…..

Il reste en effet le traçage du stade , l'implantation des 2 cages, de la clôture et des pare-ballons (3 x 16 mètres de long sur une hauteur de 6 mètres), ainsi que le lestage de cette pelouse verte par l'apport de sable et enfin la mise en place de granulats en caoutchouc pour assurer la souplesse du terrain.

Pour le début de la saison 2021-2022, le FC LURIECQ disposera d'un outil magnifique pour permettre à ses licenciés de pratiquer leur sport favori dans des conditions exceptionnelles. Espérons que ce nouveau stade attire de nombreux footballeurs ; le FC LURIECQ a subi comme de nombreuses autres associations sportives et suite à cette terrible crise du COVID-19 une baisse significative du nombre de ses adhérents au cours des deux dernières saisons notamment au niveau des SENIORS.

Jean-Louis VRAY

RÉHABILITATION d'immeuble

Une nouvelle vie pour un des plus anciens bâtiments de notre village.

C'est après 18 mois de lourds travaux que l'ancienne école place de l'église a été entièrement réhabilitée. Elle va pouvoir accueillir deux appartements en étage et une médiathèque en RDC.

D'importantes transformations ont généré un gain de surfaces conséquent. Ainsi l'escalier desservant les étages a été reconstruit à l'extérieur du bâtiment.

Des ouvertures en sous-œuvre ont permis de créer des baies vitrées au RDC favorisant la luminosité de la future médiathèque. L'appartement du dernier étage bénéficie d'une belle clarté grâce à l'installation d'une fenêtre de toit.

La rénovation a rendu l'immeuble énergétiquement performant :

- Les huisseries extérieures ont été remplacées ou créées en double vitrage
- La toiture et les murs de façade ont été fortement isolés
- Le chauffage est assuré par la chaudière à granulés qui dessert déjà l'école, la Mairie et l'église.

Chaque logement de type T3 présente une superficie de 70 m² intégrant une grande pièce à vivre avec une cuisine ouverte et deux chambres.

Le local en RDC qui accueillera la médiathèque, est de même surface.

Le bâtiment dispose à l'arrière, côté escalier, d'un terrain d'environ 220 m² qui a été entièrement engazonné.

Une telle réhabilitation a nécessité un budget global de 592 620 € TTC
La commune a bénéficié de subventions pour 145 550 € :

- 70 000 € de la Région
- 40 000 € du Département
- 15 000 € de Loire Forez Agglomération
- 20 000 € du SIEL
- 550 € de LFA «Fibre»

Les deux logements sont ouverts à la location.
Cet immeuble qui fût un temps délaissé, va retrouver des occupants et une activité culturelle.

Le Clos du Tilleul

Pour renforcer l'attractivité du territoire, Loire Forez agglomération accompagne les communes qui le souhaitent dans leur démarche d'attractivité des centres-bourgs. A ce titre, Luriecq a sollicité un accompagnement technique et financier de Loire Forez agglomération afin d'engager une réflexion sur le devenir de son centre-bourg. Cette réflexion dénommée «animation territoriale» durera trois mois à compter de septembre 2021. Cela permettra aux élus de la commune et aux différents partenaires, dont les habitants, de poser les grands enjeux liés à la préconisation de pistes d'actions pour favoriser son attractivité. Il sera notamment question de l'aménagement et de la future programmation du Clos du Tilleul (ancien bâtiment Saint Irénée) au centre-bourg. Cette étude nous permettra aussi de réfléchir sur la traversée du bourg RD 498 de façon à améliorer la sécurité (réduction de la vitesse….) et aussi de réfléchir sur l'avenir des zones constructibles OAP (Orientation et Aménagement Programmé) définis dans notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Ce travail est mené avec l'équipe municipale, en interrogeant les habitants et les acteurs locaux sur leurs attentes.

Au cours des trois mois de l'animation territoriale, le prestataire retenu par Loire Forez pour réaliser ces études, l'association Pari des Mutations Urbaines (PMU), viendra à cinq reprises sur la commune et proposera trois temps de réunions et/ou ateliers publics.

PMU entamera son travail par une résidence de deux jours les 14 et 15 septembre prochains. Ce sera l'occasion d'un premier temps d'échanges sur l'avenir de la commune **le mardi 14 septembre en soirée**. L'horaire et le lieu seront précisés ultérieurement.

Ces échanges permettront à l'association de mieux comprendre les spécificités du village et d'élaborer avec les élus les grandes orientations de développement de la commune ainsi que des pistes d'action à mettre en œuvre.

Plus d'informations :

Luriecq : 04 77 50 05 33

Loire Forez agglomération : 04 26 54 70 00

Loire Forez Agglo

Loire Forez investit sur votre commune...

Service des eaux

Améliorer le traitement des eaux usées

Face à la vétusté des équipements et aux dysfonctionnements constatés sur la station du bourg de Luriecq, Loire Forez a engagé un programme de réhabilitation de la station d'épuration des Rivières. Ce secteur a vu sa population augmenter à la suite de nouvelles constructions. Il s'agit donc d'adapter le dimensionnement de la station pour accepter les charges hydrauliques et organiques qui ont doublé depuis sa construction. De plus, ce chantier vise à améliorer le traitement des eaux usées du bourg et à réduire les pollutions, afin de rejeter une eau de qualité en milieu naturel. Les études sont en cours. Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année pour un montant estimatif d'environ 900 000€ HT.

Parallèlement, Loire Forez assure des missions d'assainissement sur la commune : branchements neufs, demande de renseignements des habitants, contrôle des déversoirs d'orages, fiabilisation des installations, curage et inspection des réseaux… 66 interventions ont été réalisées à Luriecq depuis le 1er janvier 2020.

Sécuriser le réseau d'eau potable

Compétente en matière d'eau potable depuis le 1er janvier 2020, Loire Forez agglomération assure les missions de production et de distribution de l'eau sur le territoire. A ce titre, des travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable ont été réalisés sur le hameau de Triols bas de février à mi-mars. 150 mètres de canalisation en fonte grise (ancienne fonte) ont ainsi été remplacés et 5 branchements particuliers ont été raccordés pour un coût de 40 000€ HT, financés par l'Agglo.

La pompe de forage située à 65m de profondeur a également été remplacée par le service eau potable communautaire.

Loire Forez investit sur votre commune…

Informations pratiques :

Depuis le 1er Janvier 2020, pour toute question, vous pouvez contacter le service de l'eau de Loire Forez Agglomération, à Montbrison :

- par téléphone au 04 26 54 70 90
- par e-mail :aupotable@loireforez.fr
- En vous rendant sur place : 12 rue de Laplatte, Zone des Granges

Les agents des pôles et des antennes de Loire Forez Agglomération vous accueillent à Noirétable, Boën-sur-Lignon et Saint Bonnet le Château pour toute question relative à ce service. Pour le secteur de Saint Just Saint Rambert, un lieu d'accueil du public sera également proposé à Saint Cyprien.

En dehors des heures d'ouverture du service et pour toutes urgence, des numéros d'astreintes seront mis en place.

Les usagers peuvent bien sûr continuer à se rendre en mairie pour tout renseignement et consulter les informations pratiques sur le site **www.loireforez.fr**

Loire Forez investit sur votre commune...

Gemapi

Une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

La loi a confié la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) à titre exclusif et obligatoire aux intercommunalités, depuis le 1er janvier 2018. Ce transfert de compétence est intervenu sans transfert financier de la part de l'Etat. Désormais compétente en la matière, Loire Forez agglomération finance chaque année de nombreuses opérations pour répondre à ces enjeux environnementaux.

Il s'agit d'investissements obligatoires et nécessaires aux missions :

- d'entretien des rivières
- d'entretien et de surveillance des bassins de rétention
- de protection et de restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides
- de protection et restauration des formations boisées riveraines
- de gestion environnementale des milieux aquatiques

Par la loi, l'Etat permet le financement de ces opérations par une taxe affectée à cette gestion spécifique. Loire Forez a donc délibéré, pour sa mise en place dès cette année. Elle concerne les personnes redevables de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de la cotisation foncière des entreprises. Cette taxe sera prélevée à l'automne avec la taxe foncière.

En d'autres termes, c'est un choix bien réduit qui s'est imposé à Loire Forez agglomération.

Plus d'informations sur la Gemapi sur le site Internet de l'agglo : www.loireforez.fr

Ordures ménagères et tri sélectif

En triant nos déchets et en favorisant le recyclage, nous contribuons à préserver les ressources naturelles, à économiser l'énergie et à moins polluer l'air et l'eau.

Trier est un geste simple à la portée de tous, alors mobilisons-nous pour réduire nos déchets et préserver notre cadre de vie !

Avec la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), l'État a pour objectif d'appliquer le principe de « pollueur-payeur » et d'encourager les comportements plus vertueux. Il faut savoir que cette TGAP est fortement évolutive.

De 9.15 € la tonne de déchets enfouis en 2000, elle est de 17 € par tonne en 2020. Elle sera de 65 € par tonne en 2025, soit une augmentation de + 160 % !

Plusieurs solutions s'offrent à nous :

Les emballages recyclables

Les emballages en papier, carton, plastique et métal se recyclent. Je les jette, en vrac, dans mon bac au couvercle jaune.

➢ Bouteilles et flacons plastique à recycler :

- ✓ Bouteilles d'eau / jus de fruits / lait / huile,
- ✓ yaourts à boire,
- ✓ flacons de ketchup / mayonnaise / vinaigrette,
- ✓ gels douche,
- ✓ produits vaisselle, produits d'entretien…

Attention ! Les sacs et emballages plastiques souples, les tubes de dentifrice, les pots de yaourt, les gourdes de compote, les gobelets en plastique, les boîtes d'œufs en plastique… ne se recyclent pas. ***Ils se jettent dans le bac gris.***

➢ Tous les papiers se recyclent :

- ✓ Annuaires, catalogues,
- ✓ prospectus publicitaires,
- ✓ journaux, magazines,
- ✓ cahiers,
- ✓ enveloppes avec ou sans fenêtre…

Attention ! Les mouchoirs en papier, papier essuie-tout, couches… ne se recyclent pas. ***Ils se jettent dans le bac gris.***

➢ Cartons et briques alimentaires à recycler :

- ✓ Briques de jus de fruits / lait / soupe,
- ✓ boîtes de céréales,
- ✓ pâtes/riz,
- ✓ gâteaux,
- ✓ emballages carton de yaourts,
- ✓ boîtes d'oeufs en carton,
- ✓ emballages de sucre,
- ✓ rouleaux de papier essuie-tout,
- ✓ boîtes de chaussures,
- ✓ paquets de cigarettes…

Attention ! Les assiettes en carton souillées et les emballages mal vidés… ne se recyclent pas. ***Ils se jettent dans le bac gris.***

➢ Emballages en métal à recycler :

- ✓ Boîtes de conserve,
- ✓ boîtes de thé,
- ✓ barquettes en aluminium,
- ✓ canettes, bidons de sirop,
- ✓ aérosols,
- ✓ papier aluminium…

Attention ! Les paquets de café, les boîtes de conserve mal vidées… ne se recyclent pas. ***Ils se jettent dans le bac gris.***

Bon à savoir :

Les emballages doivent être bien vidés avant de les jeter dans le bac jaune. En revanche, il est inutile de les rincer !

En cas de doute, je jette mes déchets dans le bac gris (ordures ménagères).

Les bacs jaunes sont mis à disposition gratuitement par Loire Forez agglomération.

Le verre

➢ Quels déchets déposer en point d'apport volontaire ?

- ✓ Bouteilles (huile, eau, alcool, jus de fruits…),
- ✓ bocaux (confiture, moutarde…),
- ✓ pots (yaourts, pots de bébé…)…

➢ En revanche, les déchets qui ne se recyclent pas :

- ✗ Vaisselle cassée,
- ✗ vitres cassées,
- ✗ poterie, vases…

Ils doivent être jetés dans la poubelle grise.

Bon à savoir :

- Les couvercles en métal se jettent dans le bac jaune.
- Les ampoules et les néons vont directement à la déchèterie !
- Ne rien laisser autour du point d'apport volontaire (PAV). Si le PAV est plein, contactez-nous.

Le textile

Loire Forez agglomération récupère vos vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie pour leur donner une seconde vie, en partenariat avec Le Relais et Philtex.

En fonction de leur état, ceux-ci peuvent être réutilisés ou recyclés.

Ce geste malin permet ainsi de réduire ses déchets et créer de l'emploi solidaire.

➢ Quels textiles sont acceptés ?

- ✓ Tous les vêtements homme, femme, enfant (en bon état, usés ou déchirés mais propres),
- ✓ le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux, serviettes…),
- ✓ les chaussures et la petite maroquinerie (ceintures, sacs…),
- ✓ les peluches et pelotes de laine

les peluches et pelotes de laine

Attention ! Ne sont pas acceptés :

- ✗ Tous les produits non textiles,
- ✗ les vêtements souillés, mouillés ou moisis,
- ✗ les matelas, les sommiers,
- ✗ les moquettes et les toiles cirées,
- ✗ les tapis,
- ✗ les chutes de textiles en provenance des ateliers de confection,
- ✗ les chiffons usagés en provenance des entreprises

➢ Comment rassembler mes textiles ?

- ✓ Déposer des sacs de 30 litres maximum bien fermés (pas de vrac).
- ✓ Attacher les chaussures par paire et les séparer du textile.
- ✓ Si le conteneur est plein, contactez-nous et ne laissez rien par terre.

Les objets encombrants

Pour notre commune, nous devons déposer nos objets encombrants dans la déchetterie de Tortorelle.

La déchetterie vous accueille :

- Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h
- Samedi : 9h-18h

Fermeture exceptionnelle les jours fériés, le 24 décembre après-midi et le 31 décembre après-midi.

Dépenses de fonctionnement budget 2021

1 202 740 €

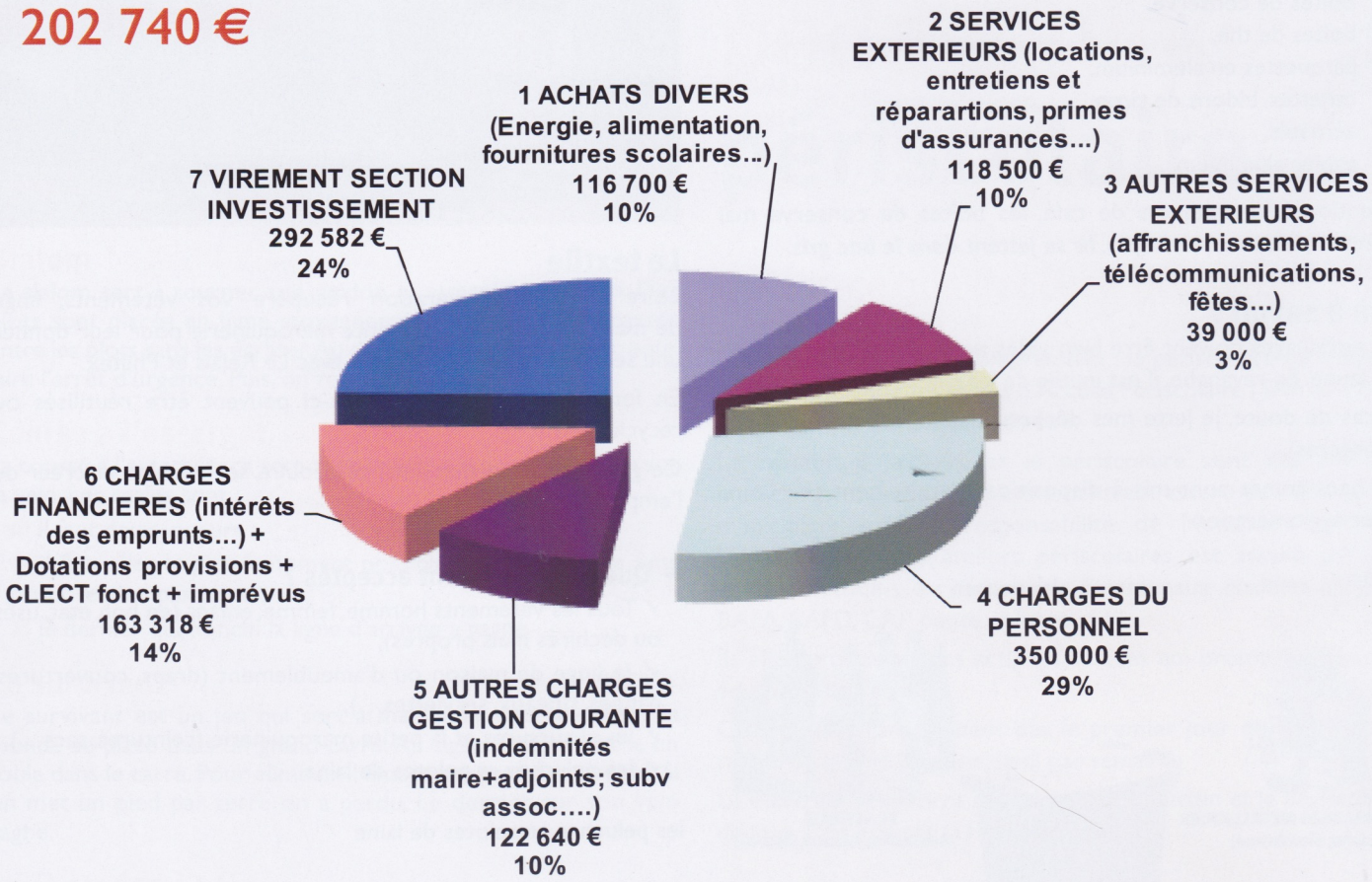

Recettes de fonctionnement budget 2021

1 202 740 €

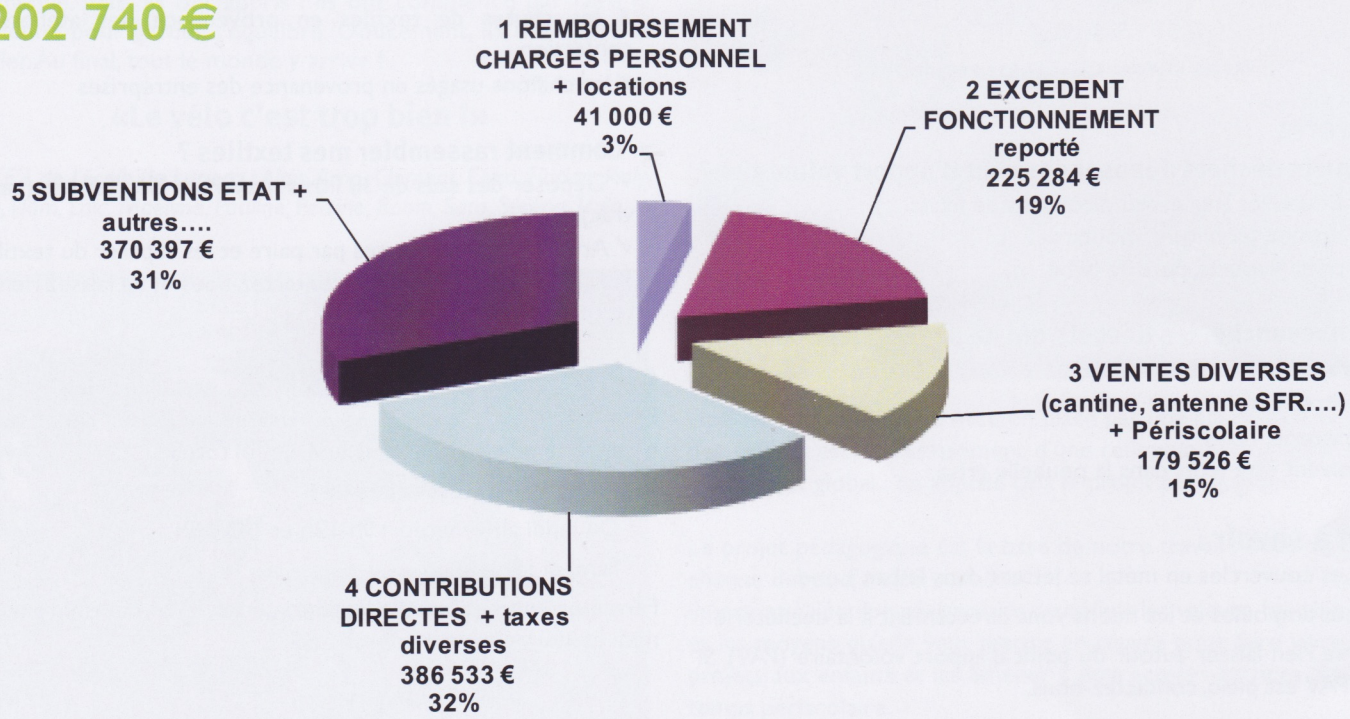

Tarifs 2021

Cantine et Garderie periscolaire

QUOTIENT FAMILIAL	CANTINE (tarif pour 1 repas)	GARDERIE (tarif pour 1/2 heure)
De 0 à 400	2,79 €	1,15 €
De 401 à 800	2,94 €	1,20 €
De 801 à 1200	3,05 €	1,27 €
De 1201 à 1500	3,20 €	1,32 €
De 1501 à +	3,42 €	1,37 €

Salle ERA

	LURIECQUOIS	EXTÉRIEUR À LA COMMUNE
Associations : utilisation ponctuelle (avec accord de la mairie)	50 € / an	60 € / journée d'utilisation
Particuliers	280€ pour le week-end 100€ pour un apéritif	550 € le week-end
Caution de 550 €		
Associations : utilisation régulière (location de différentes salles à l'année) : 100 € / salle multiplié par le nombre de jour utilisé dans la semaine		

Salle de l'ancien foyer des jeunes :

Le prix est fixé à la journée : du jour J à 9h à J+1à 9h pour 60€ (uniquement pour les habitants de Luriecq).

Tennis

Le tarif de l'abonnement annuel est fixé à 25 € (de juin à juin) pour les habitants de Luriecq.
La caution est de 50 € pour la remise des clés et du badge de réservation.

Cimetière

- Concessions pour 50 ans : 220 €/m²
- Concessions pour 30 ans : 160 €/m²

Columbarium

(pour chaque emplacement de quatre urnes) :

- Concessions pour 30 ans : 650 €
- Concessions pour 15 ans : 400 €

Vote des taux d'imposition 2021 :

Comme en 2017, 2018, 2019 et 2020 pas d'augmentation des taux. Cependant, suite à la refonte de la fiscalité locale, le taux Départemental du foncier bâti s'ajoute au taux de la commune soit :

- Foncier Bâti : 16.92% (commune) + 15.30% (Département) = 32.22%
- Foncier Non Bâti : 47.37%

Subventions votées : le budget prévisionnel est de 10 000€

- aides pour secours populaire,
- donneurs de sang,
- football club de Luriecq,
- amicale sapeurs-pompiers,
- restos du cœur

Montant total : 2 000€

D'autres subventions pourront être votées en cours d'année selon les demandes.

Le Vélo

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont pour projet d'aller à Apinac en vélo au mois de juin.

Pour cela, il faut s'entraîner. Les élèves ont participé à des ateliers.

Endurance

Faire le plus de tours sur la voie verte. On doit pédaler, pédaler, pédaler… !

Slalom

Le slalom sert à tourner son guidon et à manier son vélo. Des plots sont placés en ligne moyennement écartés. Il faut passer entre les plots sans les écraser. Au dernier plot, il faut freiner pour faire l'arrêt d'urgence. Puis, on retourne au départ.

Course à l'escargot

La course à l'escargot : ça sert à apprendre à tenir en équilibre sur le vélo. Les règles sont :

- il faut deux joueurs ;
- il faut aller le plus lentement possible jusqu'à l'arrivée sans poser le pied par terre ;
- le dernier qui franchi la ligne d'arrivée a gagné.

Le survivant

Le survivant est un jeu qui sert à manipuler son vélo. Tout le monde se place dans un grand carré. Au signal « survivant », on roule dans le carré. Pour éliminer il faut se pousser doucement. Si on met un pied par terre on a perdu. Le dernier sur son vélo gagne.

Les balades à vélo

On s'entraîne sur la voie verte à rester en groupe. On apprend à être en tête de course (c'est être devant et conduire le groupe en pédalant à la bonne vitesse). Quand il y a des cailloux, on se met en danseuse, debout sur les pédales.

Certains n'arrivaient pas trop à faire du vélo quand on a commencé. Mais ils ont appris : ils ont commencé par faire la draisienne pour garder l'équilibre. Doucement, ils ont appris à pédaler. Au final, tout le monde y arrive !

«Le vélo c'est trop bien !»

Les CE2 de l'école de Luriecq : Aloïs, Arno, Clément, Enzo, Florian, Kaly, Lilian, Liam, Loïc, Maëlyne, Pauline, Perrine, Robin, Sara, Séréna, Théo

Projet pédagogique périscolaire

Qu'est-ce que l'accueil périscolaire ?

Les temps périscolaire comprennent : le périscolaire du matin, la pause méridienne, les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP de 15h45 à 16h45) et le périscolaire du soir.

Le restaurant scolaire et le périscolaire sont des services municipaux dont le fonctionnement est assuré par des agents municipaux sous la responsabilité de Monsieur le Maire. L'encadrement des ateliers périscolaires est assuré par des animateur-trice-s ou personnels communaux qualifiés (BPJEPS, BAFA, BAFD, CAP petite enfance …).

Ils-elles proposent des activités variées qui prolongent l'action éducative de l'école.

Ces services fonctionnent dès le premier jour de la rentrée à raison de quatre jours et demi par semaine.

Le mercredi, seulement le périscolaire du matin et le périscolaire de midi sont assurés (11h20-12h30).

Pourquoi et comment sont crées les animations périscolaires ?

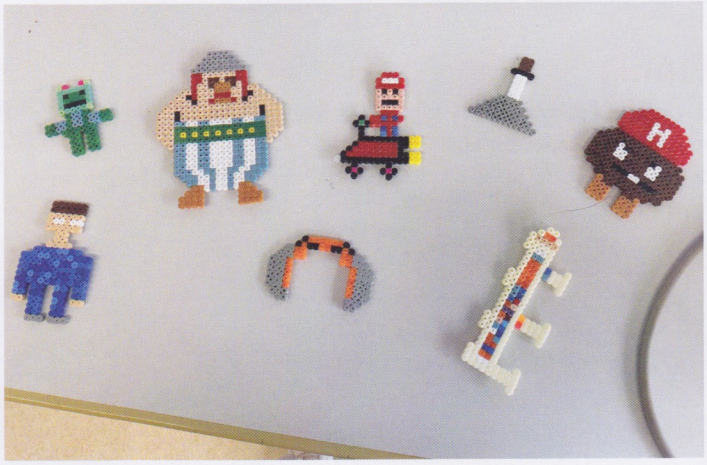

Une animation créée et mise en place par une animatrice auprès des enfants est l'aboutissement d'une réflexion pédagogique issu d'un projet global : on appelle cela le projet pédagogique.

Le projet pédagogique est la base de notre travail : il est travaillé chaque début d'année scolaire.
Il permet à l'équipe périscolaire de définir les valeurs, les objectifs et les moyens qu'elle veut mettre en œuvre pour faire vivre des projets aux enfants et les amener à être acteurs-actrices de leur temps périscolaire.

Il est définit de la manière suivante : valeur / objectifs / moyens / actions / évaluation.

Tout au long de cette année scolaire nous avons développé principalement trois valeurs piliers de nos projets pédagogiques, toutes transversales les unes avec les autres : **la considération, le vivre-ensemble et l'autonomie.**

Un des points clés de la réussite de la conduite de ces projets pédagogiques est le respect constant du rythme de l'enfant.

Pour éclaircir le propos voici un exemple :

Lorsqu'une animatrice propose un atelier peinture aux enfants, les objectifs pédagogiques réfléchis en amont sont multiples et bien différents si l'atelier est à destination des 03-04 ans ou des 08-10 ans.
Avec les 03-04 ans l'animatrice va peut-être vouloir travailler sur :

- La motricité fine (comment les enfants tiennent le pinceau avec leurs doigts)
- Travailler sur les textures (peinture avec les doigts)
- Travailler autour des couleurs
- Travailler le partage (un pot de couleurs pour plusieurs enfants, moins de pinceaux que d'enfants présents… chacun-e doit attendre son tour)
- Travailler sur la notion de collectif : une fresque réalisée à plusieurs
- Travailler l'individuel : mise en avant de l'enfant et de ses capacités…

Avec les 08-10 ans l'animatrice va peut-être vouloir travailler sur :
- Les textures, les couleurs, les matières
- L'expression artistique
- Travailler le collectif : une fresque réalisée à plusieurs
- Travailler l'individuel : mise en avant de l'enfant et de ses capacités
- Développer l'autonomie : chacun-e gère sa peinture, ses pinceaux, est chargé-e de les nettoyer…

Pour l'année scolaire qui vient de s'écouler nous avons travaillé sur différents objectifs avec les enfants. Voici une petite partie des objectifs définis en début d'année scolaire. Nous les avons ensuite détaillés en actions concrètes à réaliser.

Pour les enfants de maternelles, nos objectifs pédagogiques étaient les suivants :
- **Développer l'autonomie** : permettre aux enfants de se repérer dans l'espace et de se déplacer sans avoir besoin d'un adulte, créer des outils pour se repérer dans le temps, être autonome à la cantine, permettre de devenir autonome sur l'hygiène corporelle.
- **La considération de toutes et tous** : chacun-e doit pouvoir trouver sa place au sein du périscolaire. La considération implique que chaque enfant est reconnu dans son entièreté, pour ce qu'il-elle est. Il-elle fait également partie d'un groupe dans lequel des règles de vie en collectivité sont à respecter pour que le tout fonctionne.

Pour les enfants de primaire, nos objectifs pédagogiques étaient les suivants :
- **Le respect** : Le respect est demandé et attendu entre les élèves et entre les élèves et l'équipe d'animation et toute personne présente dans la structure. Le respect est également attendu sur le matériel et les locaux.
- **La considération** : chacun-e doit pouvoir trouver sa place au sein du périscolaire. La considération implique que chaque enfant est reconnu dans son entièreté, pour ce qu'il-elle est. Il-elle fait également partie d'un groupe dans lequel des règles de vie en collectivité sont à respecter pour que le tout fonctionne.
- **La solidarité** : l'équipe périscolaire s'engage à tout mettre en œuvre pour développer une solidarité pérenne et de confiance entre les élèves.
- **L'autonomie** : Permettre à chaque enfant de se repérer dans l'espace et de se déplacer au sein de l'école sans avoir besoin d'un adulte (la confiance est également une valeur transversale à l'autonomie).

L'équipe périscolaire œuvre tout au long de l'année à un épanouissement le plus global possible pour toutes et tous les enfants de l'école.

Nous souhaitons pleinement inscrire nos actions dans une démarche d'éducation populaire.

Le périscolaire

C'est quoi pour TOI le périscolaire ?

Paroles d'enfants récoltées le Lundi 31 Mai 2021
Retranscrites « telles quelles » !

C'est pour s'amuser - *Damien, 06 ans*

C'est des activités bien - *Liam, 09 ans*

J'aime bien aller au city et faire des jeux - *Shanna, 06 ans*

On peut s'amuser et jouer avec des copains-copines - *Kaly, 09 ans*

Cela sert à s'amuser et aussi à être gardé - *Loic, 09 ans*

A apprendre la danse avec le flamenco - *Eulalie, 06 ans*

C'est quelque chose de bien parce qu'on s'amuse - *Anaé, 06 ans*

C'est bien… - *Louna, 05 ans*

J'aime bien parce qu'on s'amuse bien avec les copains et les copines - *Nina, 05 ans*

Moi j'aime bien le périscolaire parce qu'on a les véhicules et j'aime bien faire la danse avec les animatrices - *Elie, 05 ans*

Des fois on fait des petits jeux pour se calmer. Aussi des fois à la garderie du soir on fait des déco et j'aime bien - *Loan, 06 ans*

En fait ben moi j'aime bien de jouer avec les copains et j'aime bien faire des petits trucs avec les animatrices - *Audrey, 06 ans*

Les kaplas - *Yanis, 05 ans*

Des activités, des coloriages, des cadeaux pour les parents - *Nolan, 05 ans*

J'aime bien trop dessiner - *Andrés, 04 ans*

C'est là où on fait les activités, on joue - *Malo, 06 ans*

J'aime bien jouer à la dinette - *Noah, 05 ans*

Euh ben j'y reste tout le temps moi mais pas à la garderie du soir - *Nolan*

Hum, j'aime bien jouer à des jeux et discuter avec les animatrices et c'est tout - *Ugo, 06 ans*

Moi j'aime bien jouer au city stade, en fait j'aime trop le toboggan au city - *Sacha, 05 ans*

Heu, j'aime bien - *Raphael, 05 ans*

C'est quelque chose où on s'amuse tous ensemble et moi j'aime bien jouer avec mes copains et j'aime bien le périscolaire - *Ilian, 06 ans*

C'est un endroit où on crée des choses, j'aime beaucoup. On a une certaine liberté, on ne reste pas enfermé-e-s - *Madison, 10 ans*

Moi j'aime bien quand on va au city et quand on s'amuse avec les copains - *Enzo, 08 ans*

J'aime bien quand on va au city et j'adore jouer au ballon prisonnier avec mes copains - *Shanna et Jeanne, 07 ans*

Jouer avec nos copains - *Maelle, 08 ans*

Je peux retrouver ma copine Sara sur le temps de la boxe - *Ana Lucia, 08 ans*

C'est un moment de la journée où l'on nous garde pendant que les parents ne sont pas là. On fait des activités pour nous occuper avec des supers animatrices ! - *Jeanne, CM1*

C'est plusieurs moments dans la journée : le matin, le midi et l'après-midi. C'est très bien parce que tout le monde est gentil avec nous pour nous accueillir quand nos parents ne sont pas là ! - *Yanis, CM1*

C'est des jeux qu'on peut faire à plusieurs. On fait plein d'activités, c'est marrant ! - *Clément, CM1*

Qu'est-ce que vous préférez au périscolaire ?

Ce que je préfère c'est quand on est avec nos copains et qu'on joue avec les supers animatrices - *Gabrielle, CM1*

Moi ce que je préfère c'est quand on fait le cadeau de la fête des mères et de la fête des pères. On n'a pas de raison de s'ennuyer et on est ensemble ! - *Anaël, CM1*

Moi ce que je préfère c'est quand on fait les activités comme le théâtre, le yoga, la musique etc… ! - *Anaïs, CM1*

Moi ce que je préfère c'est un peu de tout. Je trouve que c'est super bien même si des fois on se dispute. Les animatrices peuvent aider pour se réconcilier et après on peut encore jouer ! - *Yanis, CM1*

Le foot ! - *Thibaut et Nathan, CM1*

Qu'aimerais-tu faire au périscolaire ?

Je trouve que c'est dommage qu'on fasse plus hapkido pendant les TAP - *Noellie, CM1*

De la pâtisserie et du ballon prisonnier - *Clément, CM1*

Moi ce que j'aimerais faire c'est du hip-hop. C'est une danse où on bouge beaucoup et ça ferait du bien après une journée de travail ! - *Yanis, CM1*

J'aimerais qu'on fasse du paintball et du baby-foot ! - *Anael, CM1*

Si tu voulais changer quelque chose au périscolaire pour la prochaine rentrée scolaire, qu'est-ce que ce serait ?

Certaines activités comme le flamenco - *Anais, CM1*

Qu'on ne porte plus du tout le masque et qu'on puisse se mélanger comme avant ! - *Clément, CM1*

Avoir moins de temps de classe pour avoir plus de temps aux activités - *Yanis, CM1*

Qu'on pourrait avoir plus le Mercredi en classe et qu'on puisse passer plus de temps avec les animatrices - *Anael, CM1*

On pourrait avoir un petit animal au périscolaire ! - *Noellie, CM1*

Merci aux enfants de moyenne section, grande section et CM1 d'avoir joué le jeu et d'avoir répondu à ces quelques questions. Tout a été retranscrit mot pour mot.

Personnel municipal

Secrétariat mairie :

- **Annie Chapuis** départ en retraite le 30 Juin 2021. Nous la remercions pour ces années passées à la mairie.
- **Lucie Granjon** nommée le 01/04/2021 en remplacement d'Annie.
- **Murielle Pagneux** est contrat par l'intermédiaire de la promotion de l'emploi du Haut Forez.

Services technique :

- **Pierre Baudet, Florian Valadier**
- **Frédéric Réveillé** est contrat par l'intermédiaire de la promotion de l'emploi du Haut Forez.

Périscolaire :

- **Sofia Robert**, directrice du périscolaire
- **Christelle Menu, Julie Thomas, Amandine Fidéi**
- **HEIM Mélanie** est en contrat aidé
- **Aurore Giraud** et **Marion Bonnaud** son en contrat par l'intermédiaire de la promotion de l'emploi du Haut Forez.

Cantine :

- **Jean-Luc Escot**

Personnel communal

LE ZOOM

Cette année, nous vous présentons **Sofia ROBERT**, Directrice du périscolaire.

Sofia a rejoint l'équipe du périscolaire le 25 SEPTEMBRE 2019.

Avant d'arriver à Luriecq, elle était directrice du centre de loisirs de l'amicale laïque de TARDY (St Etienne).

Le rôle de la directrice est multiple :

COORDINATRICE

- Elle doit coordonner l'équipe périscolaire qui va travailler ensemble sur un projet pédagogique.
- Elle accueille parents et enfants. Elle établit une relation de confiance entre chacun.
- Elle travaille en lien avec le cuisinier
- Elle est aussi en lien avec l'équipe enseignante.

GESTIONNAIRE

- Elle s'occupe de la gestion administrative, aussi bien avec la mairie, que les familles mais également avec les différents établissements publics tel que la CAF.

RELATIONNEL

- Sofia a en charge son équipe. Elle crée avec elle une relation de confiance, une cohésion.

Le maître-mot de Sofia est la CONSIDERATION. Il est important que le travail de chaque personne soit reconnu.

Ces deux dernières années, le métier de l'animation périscolaire a beaucoup changé. Le protocole sanitaire très lourd ne permet pas de faire toutes les activités. Il n'est pas possible de partager les jeux entre les différents groupes par exemple. Ces contraintes réduisent les échanges, et tout cela manque de « spontanéité » pour Sofia .

Malgré cela, Sofia note que l'équipe reste très investie et propose aux enfants des activités manuelles «très cool».

Notre directrice a hâte que les enfants ne portent plus de masque et que le travail d'animation reprenne toute sa place. «la base de l'animation c'est de faire du FUN, être FOUFOU».

Sofia souligne également la bonne entente entre les équipes enseignante et périscolaire.

Elle partage avec Fréderic BARNAY (directeur de l'école) les mêmes valeurs pédagogiques et éducatives. Cela permet une véritable cohérence entre les équipes enseignante et périscolaire.

Grace au travail de chacun, l'enfant est le cœur de l'école, il reste la priorité. Il y a une continuité entre le scolaire et le périscolaire.

Nous remercions Sofia pour son implication, son adaptabilité, son travail avec les enfants. Nous lui souhaitons de nombreuses années scolaires à Luriecq plus sereines que celles de ses débuts parmi nous !

Commémoration
de la Victoire du 8 mai 1945

Il y a 76 ans, le 8 mai 1945, avec la chute du nazisme, l'Europe sortait enfin de la seconde guerre mondiale et de son cortège d'atrocités.

Le petit groupe d'habitants fidèles au rendez-vous a écouté le Maire, Alain LIMOUSIN, lire le message rappelant la fin des hostilités en Europe

Suite au dépôt d'une gerbe au monument aux morts, la cérémonie prit fin après la minute de silence en hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Fleurissement du village

Les massifs, devant les commerces, ont été plantés en 2017 et cela embellie le cadre de vie du centre Bourg.

Le conseil municipal a souhaité continuer de fleurir les massifs, bordures et jardinières.

2500€ de vivaces et arbustes ont été plantés sur la place de l'Église, devant l'école et vers la lame d'eau.

Cette réussite est le résultat du travail de nos employés communaux et de quelques conseillers.

Dernières réalisations :

Retours sur les questionnaires

L'exercice de la démocratie implique, pour certains projets, de consulter les concitoyens et de recueillir leurs avis.

Quelle meilleure manière de le faire, si ce n'est lors de réunions publiques, toujours riches en échanges ?

Cela a déjà été réalisé à de nombreuses reprises, comme par exemple pour :

- La réhabilitation de la maison "Boyer"
- L'assainissement du hameau de Charbonnières
- La rénovation de la traversée du bourg

Hélas, depuis plus d'un an, la pandémie et les règles sanitaires associées, nous ont empêché d'organiser de telles réunions.

Dès lors, souhaitant tout de même permettre ces échanges, les membres du conseil municipal vous ont consulté au moyen de questionnaires distribués directement dans vos boites aux lettres.

Le conseil municipal a à cœur de lire et de tenir compte de chaque avis exprimé.

Nous vous avons sollicités à trois reprises cette année, concernant la bibliothèque, un feu tricolore pour le centre bourg et enfin pour le rythme scolaire.

Le conseil souhaite faire le point sur plusieurs sujets qui lui tiennent à cœur :

- Tout d'abord, le conseil municipal est constitué d'élus habitant tous le village (peu importe le lieu exact). Les décisions qui sont prises au sein de ce conseil le sont en faveur du bien commun et non du bien individuel. Notre priorité reste la commune dans sa globalité et non pas chaque hameau ou centre bourg.
- Lorsque nous lançons une consultation publique, c'est bien pour recueillir votre avis. Au moment où nous vous interrogeons, aucune décision n'est encore prise sur le sujet évoqué.
- Et enfin, lorsque nous rédigeons nos questionnaires, nous ne voulons aucunement vous influencer. Au contraire, nous faisons en sorte qu'ils soient le plus neutre possible.

Voici les résultats connus à ce jour :

MÉDIATHÈQUE

De nombreuses personnes ont répondu à ce questionnaire. Cela a permis de trouver de futurs bénévoles ainsi que de nouvelles idées d'animations et de partages.

Voir l'article «médiathèque» dans ce bulletin.

FEU TRICOLORE

Nous sommes souvent interrogés sur notre action pour diminuer la vitesse dans le village. Cette demande émane à la fois des commerçants et des habitants. C'est pourquoi, nous vous avons interrogé sur l'éventualité d'un feu tricolore.

Cinquante et un foyers seraient favorables à l'installation d'un feu tricolore et dix-neuf seraient contre. À la suite des différentes remarques, nous continuons de réfléchir sur cette éventuelle installation. Nous allons travailler en lien avec LFA sur le projet «d'attractivité des centres bourgs» afin de trouver la meilleure solution. De plus, la législation évolue en ce moment concernant l'installation de feux tricolores.

En attendant, nous allons remettre en état les deux radars pédagogiques aux entrées du bourg. A noter qu'un panneau indiquant des «contrôles radars fréquents» sera installé à l'entrée du village par les services du Département. Ce dernier implique la présence de la gendarmerie et des contrôles très réguliers.

La pose de ralentisseurs ne nous parait pas être la bonne solution. Ces derniers sont source de bruit lorsqu'ils sont empruntés par des tracteurs ou des camions. De plus, ils empêchent un déneigement correct.

Le déplacement des arrêts de bus, au niveau du parking «Rézo», a déjà été évoqué lors de la réfection du centre bourg. Cette solution n'avait pas été retenue par le Département car ne solutionnant pas les problèmes de sécurité. Précisons que la capacité du parking en aurait été diminuée.

ÉCOLE ET ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

A la demande de l'inspection académique de l'éducation nationale, la municipalité devait se prononcer sur le maintien ou non de l'organisation de la semaine scolaire à quatre jours et demi pour les trois prochaines années.

Dès lors, les quatre-vingt-huit familles concernées ont été interrogées. Quarante se sont positionnées pour un rythme de quatre jours et quarante-huit pour le maintien de l'organisation actuelle (semaine à quatre jours et demi).

Dans le même temps, le Directeur de l'école a recueilli l'avis des dix-sept membres du conseil d'école (Sept enseignants, sept représentants de parents d'élèves, un DDEN, et deux élus du conseil municipal). Dix se sont prononcés en faveur des quatre jours et demi, deux pour quatre jours, quatre sans avis et un non exprimé

Le conseil municipal a donc validé le maintien de l'organisation actuelle. Sa décision est avant tout motivée par le respect du rythme de l'enfant. Pour rappel, le code de l'éducation nationale fixe l'organisation de la semaine scolaire à quatre jours et demi.

Le Conseil Municipal

Les incivilités ?

Ce sont ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics.

BIEN SE GARER, C'EST DU CIVISME !

Le stationnement est interdit sur les trottoirs et les places réservées aux personnes en situation de handicap. Il représente un danger pour le déplacement des piétons, des personnes à mobilité réduite et dans certains cas, gêne la circulation.

Constat est fait que de mauvaises habitudes ont été prises par certains habitants en matière de stationnement non autorisé.

Nous invitons nos concitoyens à plus de civisme et les prions de se garer sur les parkings publics à disposition. Marcher quelques mètres n'a jamais fait de mal, au contraire c'est recommandé pour une bonne santé !

Réagissons et adoptons une bonne conduite.

DÉJECTIONS CANINES

Il est lamentable que les propriétaires d'animaux domestiques laissent leurs amis à quatre pattes déféquer dans les espaces verts, sur la voirie et terrains privés.

PENSONS aux enfants qui jouent dans le parc du city stade.

Nous vous rappelons qu'il existe assez de terrains boisés ou non autour de la commune pour y promener vos animaux au grand air.

REAGISSONS et FAISONS de NOTRE COMMUNE un ESPACE PROPRE où il est agréable de se déplacer la tête haute.

ABANDONNER SES DÉCHETS EST UN DÉLIT

Les déchets enlaidissent nos rues, parkings et ont des conséquences sanitaires néfastes à court et long terme (rongeurs, maladies, pollutions...).Il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique.

DURÉE DE VIE MOYENNE DES DÉCHETS DANS LA NATURE

- Une bouteille en plastique mettra 500 ans à disparaître dans le sol !
- Un mégot de cigarette se dégradera en 1 an.
- Le verre mettra plusieurs milliers d'années avant de se dissiper...

Cela fait réfléchir !

DÉGRADATIONS

Depuis quelques mois des dégradations récurrentes sont constatées au niveau de la cantine de l'école, la cour derrière Rézo, la salle ERA, ...

Cannettes, verres, mégots, toilettes publiques inutilisables, détériorations des extincteurs, ... ces dégradations étant commises par un jeune public (souvent des mineurs), un rappel éducatif des bonnes pratiques en communauté doit être effectué par les familles.

Rappelons que le coût de ces incivilités est supporté par l'ensemble des concitoyens.

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer.

Notamment auprès des plus jeunes. C'est à nous, adultes, d'éduquer nos enfants, petits-enfants, neveux et nièces... pour qu'ils respectent ces règles de civisme.

Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.

Adopter une attitude responsable est LA solution face aux incivilités.

Le Comité des fêtes
de nouveau en ordre de marche....

La pandémie du Covid 19 a laissé dans l'ombre bon nombre d'association. La nôtre est en sommeil depuis plus d'un an. Avec le déconfinement progressif qui pointe son nez, c'est de nouveau l'espoir que le comité des fêtes de la commune puisse reprendre ses activités festives.

Dans cette optique la récente réunion des membres du Comité des Fêtes a permis aux bénévoles et à sa responsable Aurore Broussard de faire un point sur la reprise et le fonctionnement de la structure pour cette année 2021.

Nous allons essayer de renouer avec la traditionnelle «Vogue», qui aura lieu le week-end du 17-18 juillet 2021. En espérant que ce rendez-vous redevienne un moment incontournable pour la vie associative. Tout sera bien sûr mis en œuvre pour respecter les protocoles sanitaires en vigueur.

Pour garder un village dynamique, notre Association Comité des Fêtes est toujours à la recherche de bénévoles, de personnes motivées, avec de nouvelles idées qui viendraient ajouter leur enthousiasme à notre équipe et nous prêter main forte.

Nous espérons tous vous retrouver, peut-être encore masqué, mais libre de nous divertir un peu, nous nous réservons toutefois le droit de modifier le programme de ce week-end en fonction des conditions sanitaires en vigueur.

La section
des Anciens Combattants d'Algérie

Nombre de jeunes soldats ayant combattu en Algérie ont eu un grand-père qui fut un « poilu de 14 », un père qui fit la guerre de 39 et revint peut-être prisonnier. Nous appartenons donc à cette 3ème génération du feu qui passa une partie de sa jeunesse loin de la famille, durant de longs mois, dans un pays hostile (déjà le confinement ...)

En dix années de conflit, 30 000 de nos camarades ont perdu la vie sans compter les blessés et les malades.

Nous faisons le vœu que les générations de nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ne soient pas frappés par ces conflits douloureux et vivent dans une paix fraternelle avec les autres peuples.

Pour faire reconnaître nos droits, il a fallu que nos responsables au sein de notre organisation la FNACA luttent auprès des gouvernements successifs pour officialiser la date du 19 mars 1962 date du «cessez le feu».

Chaque année, nous commémorons l'anniversaire de cette date auprès du monument aux morts de notre commune. Mais comme nous avons beaucoup vieilli, et que nous déplorons, au fil des mois, la disparition de nombreux camarades, nous devons solliciter l'aide et la présence de la municipalité pour la célébration et nous l'en remercions.

Ces deux dernières années, du fait des contraintes sanitaires, cette rencontre n'a pu avoir lieu. Nous faisons le vœu qu'il n'en soit pas de même au mois de mars prochain, car il s'agira d'une date importante pour nous, celle du 60ème anniversaire du cessez le feu.

Le bureau

Au Club
Amitié et Loisirs

Vaincre la solitude, se retrouver entre amis, s'adonner à la passion du scrabble ou des cartes, discuter de tout et de rien, voilà les motivations qui faisaient que de nombreux «anciens» luriecquois et leurs amis des communes voisines se réunissaient les mercredis après-midi dans une salle, place de l'église, prêtée généreusement par notre «Maire» et sa municipalité.

Un moment convivial, qui se prolongeait souvent par la célébration d'un anniversaire, un repas casse-croûte préparé par notre boucher et, plus rarement, par une sortie au restaurant du Dolmen ou aux alentours, à la bonne saison, profitant de la beauté de notre petite région. C'était une occasion de vaincre la monotonie des rencontres hebdomadaires et de resserrer les liens d'amitié.

Ceci, c'était avant, il y a quelques mois, avant que ce satané «Covid» vienne malencontreusement contrarier toutes ces belles dispositions.

Le confinement mis en place et qui se prolonge de semaine en semaine donne un coup de « blues » au moral des anciens que nous sommes.

Cependant, nous ne sommes pas les plus malheureux, car nous connaissons dans notre entourage des personnes qui ont souffert et souffrent encore dans leur chair et éprouvent des difficultés dans leurs études et leur travail.

Sachons rester optimistes, en espérant des jours meilleurs qui permettront nos retrouvailles.

«La saison est venue des robes nouvelles
Pour la terre et pour les gens»

Le bureau

MÉDIATHÈQUE

Un nouveau lieu, de nouvelles possibilités !

Pour ses 40 ans d'existence au mois de septembre, la bibliothèque, devenue Médiathèque depuis quelques années, aura la possibilité d'investir de nouveaux locaux.

Ce transfert est motivé par :

- Des locaux un peu plus spacieux mais surtout plus fonctionnels.
- Un accès répondant aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (ou personne à mobilité réduite).
- La mise en place de nouveaux services pour les adhérents.
- Une meilleure luminosité rendant l'espace plus attrayant.
- La création de toilettes adaptées (absentes dans l'ancien bâtiment).

Nous avons souhaité, en parallèle de ce projet, connaitre vos attentes et rechercher de nouveaux bénévoles.
Pour ce faire, vous avez reçu un questionnaire au mois de février vous invitant à nous faire part de vos souhaits.

Les nombreux retours nous ont donné satisfaction. Vous vous êtes clairement exprimés et avez fait part de diverses propositions.

Plusieurs d'entre vous se sont proposés pour intégrer l'équipe de bénévoles.

Ce que vous retrouverez dans ce nouveau lieu :

- Gratuité de l'adhésion.
- Possibilité de 15 prêts par lecteur pour 21 jours.
- Accès à des livres, CD, DVD.
- Accès au site internet de la Médiathèque Loire Forez : https://mediatheques.loireforez.fr/
- Une fois par mois : activité avec les enseignants et les élèves de l'école (choix et emprunts de livres).
- Les horaires : Mardi de 16h45 à 18h15 et Samedi de 9h45 à 12h15.
- Durant les vacances scolaires, la Médiathèque reste ouverte uniquement le samedi matin.

Les nouveautés :

- Une équipe renforcée de nouveaux bénévoles.
- Mise en place d'un poste informatique à disposition des adhérents.
- Accompagnement d'un bénévole pour une aide à l'utilisation du poste informatique.
- Un nouveau mobilier plus adapté (présentoirs, tables pour les enfants, fauteuils…).
- L'accès au jardin.

L'aménagement de la médiathèque (mobilier et informatique) a nécessité un budget de 17 919 € TTC subventionné à hauteur de 7 000 € par le Département.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux dans nos nouveaux locaux, n'hésitez à en parler tout autour de vous.

L'équipe de bénévoles vous souhaite de bonnes vacances et de belles lectures.

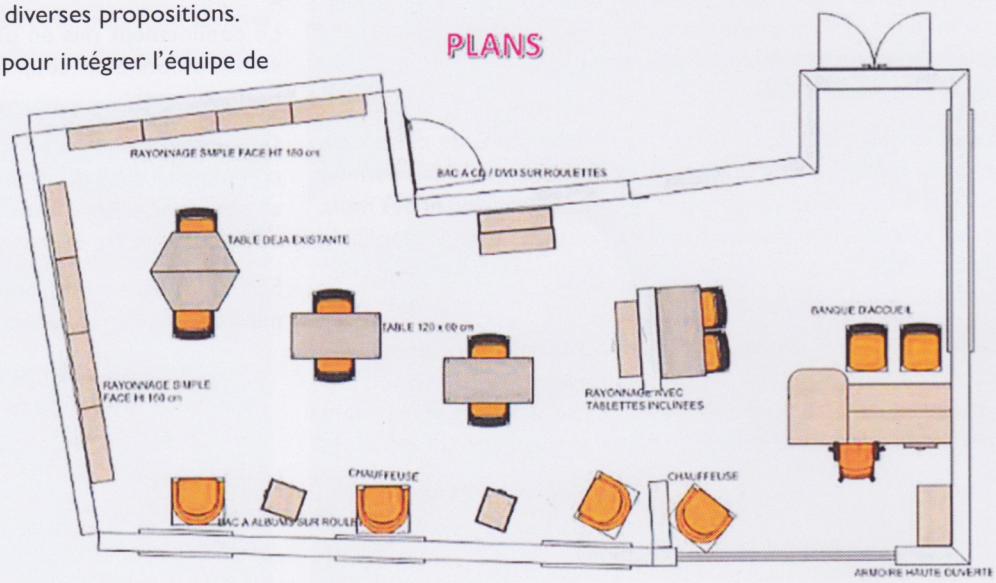

la mairie

Diversification des moyens des communications dans la commune de Luriecq avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1 **Téléchargez l'application illiwap**

Sur votre Google Play (Android)

Sur votre AppStore (iOS)

2 **Recherchez votre commune**

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

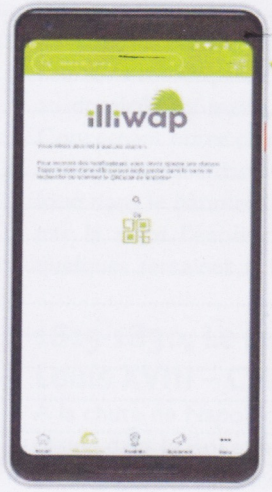

OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3 **Suivez votre commune**

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune

Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours

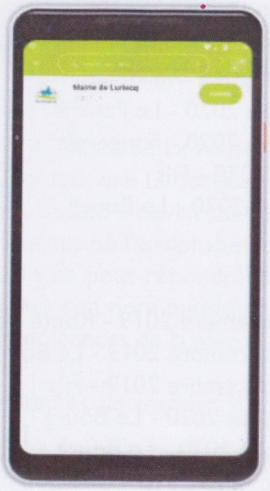

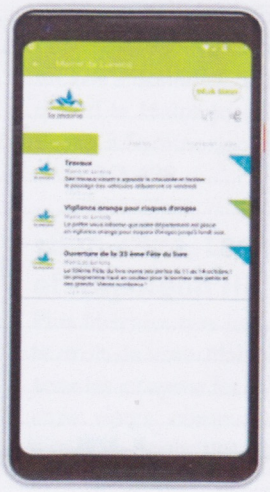

Illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement

État Civil de JUIN 2019 à MAI 2021

Naissances

Lyno MOREIRA ..... né le 29 juin 2019 - Les Prés Cachard
Cosimo RONDEL ..... né le 30 juin 2019 - Route du Tennis
Hermine MERDJI PERRACHON ..... née le 26 juillet 2019 - Boron
Alycia PEDRINHO BERTIN ..... née le 7 août 2019 - La Goutte
Tristan BERTINELLI ..... né le 7 septembre 2019 - Fougerols
Naël BALLAT ..... né le 5 novembre 2019 - Fougerols
Juan CORTES ..... né le 2 novembre 2019 - Triols
Mahé ESCRIHUELA ROCHE ..... né le 29 novembre 2019 - Les Barraques de Maillet
Ilyana GIRARD ..... née le 20 janvier 2020 - Route des Carrières
Thiago BERGA ..... né le 27 janvier 2020 - Route de la Madone
Nathéo MOUNIER ..... né le 22 janvier 2020 - Route des Carrières
Léo ROBERT ..... né le 30 janvier 2020 - La Goutte
Lily FLAGEY ..... née le 2 février 2020 - Nurols
Loukas BESSON ..... né le 2 mars 2020 - Les Rameaux
Jules TESSIER ..... né le 1er mai 2020 - Route de la Madone
Lola TISSOT ..... née le 15 juin 2020 - Charbonnières
Julie HOOFT ..... née le 20 juin 2020 - Impasse de l'Hotel
Alix PETIT ..... née le 23 juin 2020 - Le Versant de Montengout
Milo BEAL ..... né le 17 juillet 2020 - La Chaumasse
Sophie BALEYDIER ..... née le 30 juillet 2020 - Triols
Emmie ISNARD ..... née le 4 août 2020 - Fougerols
Mathilde BARRALLON ..... née le 13 octobre 2020 - Route des Carrières
Amélia ALVES ..... née le 31 octobre 2020 - Route des Carrières
Camélia FAYE ..... née le 21 novembre 2020 - Nurols
Cameron AGILLIANON ..... née le 8 février 2021 - Route des Carrières
Lily BRUNETTI ..... née le 24 mars 2021 - Boron
Soline MENU ..... née le 12 mai 2021 - Le Bourg

Mariages

Ludovic LACHAT et Gilberte MIGAN ..... le 8 Juin 2019 - Asnières sur Seine
Alban PEYRARD et Angélique CHOVET ..... le 20 juillet 2019 - Sagnes du Crozet
Boris DEBIEVRE et Nathalie BONNEFOY ..... le 2 septembre 2019 - Fils
Ludovic POULTEAU et Claudie ROCHE ..... le 6 juin 2020 - Rériecq
Fabien GENEVRIER et Tiphaine COLOMBET ..... le 4 juillet 2020 - Triols
Rémi MENU et Mélanie GALLAND ..... le 29 août 2020 - St Bonnet le Château
Mickael MONTET et Maryse BRUYERE ..... le 5 septembre 2020 - Valinches
Hervé TESSIER et Laurence JAMET ..... le 19 septembre 2020 - Le Patural
Jason BERTINELLI et Manon PERRIER ..... le 19 septembre 2020 - Fougerols
Kevin MARTIN et Caroline SILVA DO LAGO ..... le 17 octobre 2020 - Fils
Vincent RONDEL et Sophie ESPINOSA ..... le 28 novembre 2020 - Le Bourg

Décès

Gérard AUBREMAIRE ..... décédé le 9 novembre 2019 - Route de la Madone
Francia CHAPUIS ..... décédée le 4 décembre 2019 - Le Bourg
Raymond AYEL ..... décédé le 31 décembre 2019 - Fils
Marina SANCHEZ ..... décédée le 3 août 2020 - Le Bourg
Jean ROBERT ..... décédé le 4 août 2020 - Le Bourg
Maurice AVRIL ..... décédé le 2 octobre 2020 - Charbonnières
Anne Marie DANEROLLE ..... décédée le 9 octobre 2020 - Le Bourg
Georgette BALEYDIER ..... décédée le 20 novembre 2020 - Gouttemeule
Isabelle GRANGE ..... décédée le 29 décembre 2020 - Le Chantet
Marie-Pierre FAURE ..... décédée le 20 février 2021 - Le Bourg
Christian MONTAGNE ..... décédé le 27 février 2020 - Sommeriecq
Stéphane HAYE ..... décédé le 23 mars 2021 - La Goutte

Info Services

Mairie

Téléphone : 04 77 50 05 33
Télécopie : 04 77 50 16 64
Mail : luriecq.cne@wanadoo.fr
Site Internet : luriecq.fr
Illiwap : Luriecq

Horaires d'ouverture du secrétariat
Lundi : 13h30 – 17h
Mardi : 9h – 12h / 13h30 – 17h
Mercredi : 8h – 12h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 14h – 17h

Permanence Maire et adjoints :
Samedi 10h à 12h sur rendez-vous uniquement (pas de secrétariat)

Assistantes Sociales

Espace Déchelette, 1 route d'Augel -Saint Bonnet le Château
04 77 50 00 49

Assistantes Maternelles

La liste est disponible au Relais Assistantes Maternelles
Espace Déchelette, I route d'Augel - Saint Bonnet le Château

Fourrière – Chiens errants ou perdus

Depuis le 1er septembre 2018, le service de fourrière animale est assuré par le domaine des Mûriers (saint Etienne le Molard) pour l'ensemble des 87 communes membres de Loire Forez Agglomération.

Adresse : Domaine des Mûriers (M. DAVIM) – 815 route des Mûriers 42130 Saint Etienne le Molard
Horaires 'd'ouverture : du Lundi au Vendredi de 9H à 19h et le Samedi de 9H à 15h
Téléphones : 04 77 97 47 52 / 06 60 15 96 23

Déchetterie Estivareilles

Site de Tortorel 04 77 50 74 83

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi de 9H à 12 h et de 14h à 18h
Le Samedi de 9h à 17h

Possibilité d'aller sur les 5 déchetteries de Loire Forez Agglomération.

L'événement de l'été jeune public

Guignol et le Lion Simba à Luriecq
vendredi 6 août - salle ERA

Séance à 15 h
nous contacter 06 11 20 03 43 pour réserver

Cette année, retrouvez Guignol en plein cœur de la savane, une aventure dépaysante avec des décors numériques. Nos personnages emblématiques seront en compagnie de Simba, le roi Lion.
Venez découvrir notre nouvelle production pleine de rebondissements!!
En route pour le safari les gones!!

Tarif : 8€
Page facebook : Guignol Rhône Alpes
Web : www.guignolrhonealpes.fr
06 11 20 03 43

Pas de cb

Ouverture de la billetterie
30 minutes avant la seance

Lurecq Vogue

Du 17 au 18 juillet 2021

Samedi

- 14 h Concours de pétanque, organisé par le Football Club, stade des Roches
- Le soir : Repas des Chasseurs
- A la nuit tombée, feu d'artifice

Dimanche

- Vide grenier
- 16 h : Spectacle des Crazy Dunkers (basketBall Acrobatique)
- 19 h : Repas du Comité des Fêtes

Le programme s'adaptera en fonction des consignes sanitaires

Venez !

I.P.M. Montbrison : 04 77 58 32 17